

André Petitjean
Université Paul-Verlaine-Metz
Centre d'Etudes Linguistiques des Textes et des Discours (CELTED), EA 3474



Résumé : *L'article a pour objet l'étude du fonctionnement des actes de langage dans les dialogues de théâtre et pour objectif de faire prendre conscience par les élèves de leur utilité afin qu'ils puissent développer leur capacité à lire des textes dramatiques. On commence par rappeler brièvement quelques principes fondamentaux concernant tant les descriptions théoriques des actes eux-mêmes que leur fonctionnement dans la textualité dramatique. On examine ensuite les modes de verbalisation des actes de discours prêtés aux personnages ou manifestés à l'aide des didascalies. On propose, enfin, des activités portant sur la compréhension et l'interprétation des textes dramatiques à partir des actes de langage effectués par les personnages.*

Mots-clés : *pragmatique, actes de langage, textualité dramatique, lecture des textes dramatique*

Abstract: *The focus of this article is the study of speech acts in dramatic dialogues; the goal is to make students aware of the usefulness of these speech acts so that they may improve their ability to read dramatic texts. We begin with a short reminder of certain basic principles relating to the theoretical descriptions of speech acts and their functioning in dramatic textuality. We then go on to examine the ways in which the speech acts attributed to characters or signaled through stage directions are verbalized. We conclude with various activities centered on the comprehension and interpretation of dramatic texts on the basis of the speech acts performed by characters.*

Keywords : *pragmatics, speech acts, dramatic textuality, reading dramatic texts*

Introduction

L'objet de cet article étant l'étude du fonctionnement des actes de langage dans les dialogues de théâtre, je commencerai par rappeler, mais à grands traits, quelques principes fondamentaux concernant tant les descriptions théoriques des actes eux-mêmes que leur fonctionnement dans la textualité dramatique.

Al'encontre des thèses représentationnistes, les travaux relevant de la philosophie du langage et de la pragmatique ont mis en valeur l'usage performatif du langage, consistant à utiliser les mots de la langue pour produire une action.

Selon les termes d'Austin (1962), un acte de langage peut être analysé selon trois dimensions : *locutoire* (acte phonique ou graphique de production d'un DIRE sous la forme d'un acte de référence et de prédication, en fonction de règles grammaticales données) ; *illocutoire* (spécification de la valeur intentionnelle de l'acte accompli) ; *perlocutoire* (déterminant l'effet attendu ou produit sur l'allocutaire).

On doit aussi à Austin, Searle (1972) ou Vanderveken (1988) d'avoir précisé qu'un acte illocutoire implique intention et convention et d'avoir tenté de spécifier les règles constitutives qui le caractérisent. Elles concernent le déclenchement de l'acte de discours (conditions préparatoires et de sincérité), la réalisation de l'acte (temps et modes d'accomplissement du but) ainsi que les résultats de l'acte (conditions de satisfaction et de succès).

On doit aussi à ces mêmes auteurs, et à d'autres encore (Grice (1979), Gardiner (1989)...), l'affirmation que parmi les conditions qui doivent être remplies pour qu'un acte illocutoire soit accompli, il faut que l'interlocuteur ait compris quelle est l'intention illocutionnaire dont le locuteur a doté son énonciation.

Ces brefs éléments de définition rappelés, je dirai que l'intérêt de travaux comme ceux d'Austin, Searle, Frazer, Balmer... est d'avoir essayé de recenser les actes de langage, de les classer et de les décrire. Ils l'ont fait à l'aide de taxinomies d'intentions illocutoires ou de verbes illocutoires fondées sur la base de critères dont les principaux sont le but illocutoire et la direction d'ajustement. C'est ainsi, sans qu'il soit toujours précisé s'il s'agit d'actes illocutionnaires ou de verbes illocutoires, qu'on trouve chez Austin cinq classes d'énonciation (Verdictifs, Exercitifs, Promissifs, Expositifs, Comportatifs), cinq types d'actes illocutoires chez Searle (Assertifs, Directifs, Expressifs, Promissifs, Déclarations), cinq encore chez Vanderveken qui parle d'usages (Assertif, Engageant, Directif, Déclaratif, Expressif) et quatre types d'actes de discours chez Vernant (1997). Ce dernier, après avoir séparé les Déclarations des Non déclarations, subdivisent ces dernières en *Métadiscursifs* (Citatifs et Expositifs), *Assertifs* (Constatifs - Statifs et Factifs- et Descriptifs - Expressifs et Comportatifs), *Engageants* (Directifs et Promissifs).

Je passe sur les nombreux travaux qui ont suivi et qui vont jusqu'à contester la notion même d'acte de langage (A. Berrendonner, 1981). Selon les auteurs, il s'agit de réexaminer la notion d'acte de langage (F. Recanati, 1981, O. Ducrot, 1984...), d'approfondir certains mécanismes (voir, par exemple, J.-C. Anscombe (1980) pour les actes dérivés) ou de décrire une famille ou un acte de langage particulier (ex. M. de Fornel (1990) pour les couples "accuser vs critiquer et complimenter vs féliciter).

Dans le prolongement et en débat avec l'approche philosophique et le traitement sémantique des actes de langage, se sont développés des travaux relevant d'une approche interactionniste des dits actes. (pour une synthèse, voir C. Kerbrat-Orecchioni, 2008). C'est ainsi que Roulet (1981) ou Jeanneret (1999) se sont intéressés à l'organisation séquentielle des actes de langage, Kerbrat-Orecchioni (1990), aux actes de langage et aux relations interpersonnelles ou Vernant à leur dimension interactionnelle et dialogique en relation avec leur

fonction transactionnelle d'intervention dans et sur le monde. Ce qui signifie qu'il importe, pour déterminer la valeur et la force illocutoire d'un énoncé, de connaître le contexte de l'interaction (statut des interactants, stratégies interlocutives, types de dialogues et d'échanges) et de ne pas se limiter à une perspective monologique et abstraite des actes de discours.

Quant à la textualité dramatique, il est, aujourd'hui, reconnu (Laillou Savona, J., 1980) que les textes de théâtre sont saturés d'actes de langage, que ces derniers soient marqués explicitement ou non, qu'ils soient littéraires ou dérivés mais que ces actes de langage, assumés par les personnages, ont un statut particulier. En effet, d'une part, grâce aux assertifs dont le contenu propositionnel porte sur la diégèse (description des personnages, mise en place de l'espace-temps, évocation d'événements antérieurs...), il s'agit, pour les personnages, d'accomplir la fonction narrative dévolue au narrateur romanesque. D'autre part, les actes de langage tiennent lieu, énonciation mimétique oblige, d'actions qui développent l'intrigue tout au moins pour les pièces qui reposent sur une fable construite. Il s'agit là d'une réalité sémiotique et linguistique qui mérite que l'on s'y arrête, et cela d'autant plus qu'elle conditionne, pour une part non négligeable, la capacité des élèves à lire des textes théâtraux.

C'est pourquoi, dans une première partie de l'article, j'examinerai les modes de verbalisation des actes de discours prêtés aux personnages ou manifestés à l'aide des didascalies. Dans une seconde partie, je proposerai des activités portant sur la compréhension et l'interprétation des textes dramatiques à partir des actes de langage effectués par les personnages.

1. Acte de langage et paroles de personnages

En préalable à cette partie, je dirai que traiter de la textualité théâtrale par le biais des actes de langage peut se faire à différents niveaux :

- S'interroger, comme l'a fait Searle (1982), revu et corrigé par Genette (1991) sur le statut illocutoire de la fiction considérée comme un macro-acte de langage réalisé par l'auteur dramatique ;
- Rendre compte de l'acte illocutoire (descriptif ou prescriptif) qui préside à la confection des didascalies et du statut de leur énonciateur (A. Petitjean, à par) ;
- Analyser les actes de langage accomplis par les personnages dans le cadre de la dialogie interne de leurs interactions.

C'est à ce troisième niveau que je limiterai ma réflexion, avec l'intention de vérifier linguistiquement ce propos de Genette (1991) :

A la fictionalité près de leur contexte, les actes de langage des personnages de fiction, dramatique ou narrative, sont des actes authentiques, entièrement pourvus de leurs caractères locutoires, de leur « point » et de leur force illocutoires, et de leurs éventuels effets perlocutoires, visés ou non. (Fiction et Diction, p. 43).

On gardera cependant en mémoire que les actes de langage sont dans un texte dramatique pragmatiquement inscrits dans un système complexe de communication. D'un côté les personnages effectuent des actes de langage au

fil de leurs interactions (dialogie interne). De l'autre, ils assument la fonction narrative que leur délègue l'auteur dramatique, à destination du lecteur/spectateur (dialogie externe). En conséquence, décrire les actes de langage au théâtre nécessite que l'on rende compte de ces contraintes génériques. Pour ce faire, on peut analyser le rôle des actes de langage dans la régulation des dialogues, leur manifestation en fonction de la structuration de la fiction, leur rôle dans l'expression des relations entre les personnages ou se limiter, contrainte de cet article oblige, aux modes linguistiques de leur réalisation textuelle.

1.1. Un marquage plus ou moins explicite

Au théâtre, nombreux sont les dialogues qui mentionnent explicitement l'acte illocutoire qu'effectue le personnage à l'aide d'un performatif manifesté par un verbe employé au présent, à la première personne, voix active (Je x) ou à l'aide d'une forme du type (Je x de) ou (Je x que). Dans tous les cas, le locuteur présente sa parole comme l'accomplissement d'un acte.

« LEANDRE

Ah ! Mon pauvre Scapin, j'implore ton secours.

SCAPIN

(*Se levant et passant fièrement devant Léandre*)

Ah ! Mon pauvre Scapin ! Je suis mon pauvre Scapin, à cette heure qu'on a besoin de moi.

LEANDRE

Va, je te pardonne tout ce que tu viens de me dire, et pis encore, si tu me l'as fait.

SCAPIN

Non, non ; ne me pardonnez rien ; passez-moi votre épée au travers du corps, je serai ravi que vous me tuiez.

LEANDRE

Non, je te conjure plutôt de me donner la vie, en servant mon amour. »

(Molière, *Les Fourberies de Scapin*, Acte II, scène 4)

« Dorante.- Quoi ! Charmante Angélique, mon bonheur irait-il jusque-là ? Oserais-je ajouter foi à ce qu'elle me dit ?

Angélique.- Je vous avoue qu'elle est bien étourdie. »

(Marivaux, *La Mère confidente*, Acte I, scène 3.)

Il n'est pas rare non plus que l'on soit en présence de « performatifs primaires » (phrase impérative, par exemple) qui se contentent de signaler l'acte directif correspondant mais sans le dénommer explicitement.

« ADRIEN. - Ne touche pas à cela, Mathilde. Respecte au moins cela. Cela, au moins, ne le salis pas. »

(*Le Retour au désert*, p. 39).

Il est, en effet, assez indécidable de savoir s'il s'agit, dans cet exemple, plus spécifiquement, d'une prière, d'un conseil ou d'un ordre. On sait que nombre de performatifs sont en langue illocutoirement polysémiques, ce que souligne humoristiquement Koltès dans l'exemple suivant (jurer 1 = promettre et jurer 2 =

insulter), à moins qu'il soit simplement souligné qu'un acte de discours est moins douloureux qu'un acte physique.

« BORNLY.- Plantières, je vous jure que je vais vous frapper.

PLANTIERES. - Jurez, jurez, cela fait moins mal qu'un coup. »

(*Le Retour au désert*, p.51).

On sait aussi que l'on peut attribuer à un même énoncé des intentions illocutoires différentes. C'est pourquoi il arrive que l'auteur dramatique juge utile d'accompagner l'énoncé (en amont ou en aval) par une sorte de quasi-commentaire qui lui attribue explicitement sa valeur illocutoire. Tel est le rôle essentiel des verbes « parenthétiques » (Urmson, 1953), à savoir de restreindre la gamme d'interprétations possibles des énoncés.

« MADAME QUEULEU. - Edouard, je t'en supplie, je vais devenir folle. »

(*Le Retour au désert*, p. 38).

Il n'est pas rare aussi que le dramaturge se serve des didascalies pour expliciter les actes de discours accomplis par le personnage ou que ces derniers fassent référence mutuellement à des actes de langage qu'ils disent accomplir ou avoir accomplis, en l'occurrence sous la forme d'un échange méta-communicatif.

« CAL. (*menaçant*). - Ne me traite pas d'imbécile, Horn, plus jamais d'imbécile. »

(*Combat de nègre et de chiens*, p. 99).

« PLANTIERES. - Parce que ce sont vos lunettes, maintenant, que vous allez chercher ?
Savez-vous bien ce que vous allez chercher ?

BORNLY. - Mes lunettes qui sont dans ma serviette qui est dans ma voiture, oui.

Plantières, vous m'insultez.

PLANTIERES. - Pas le moins du monde, Bornly. Mais je tiens à vous accompagner jusqu'à votre voiture. »

(*Le Retour au désert*, p. 49).

Quand la structure de l'énoncé n'est pas suffisante pour spécifier la valeur illocutoire présente, on peut recourir à des éléments variés de l'énoncé qui servent d'indicateurs de sa qualité discursive (mode du verbe, ordre des mots, modalisateurs d'énoncés ou d'énonciation, intonation à l'oral, ponctuation à l'écrit...), voire le sémantisme des lexèmes et les indices contextuels. C'est ainsi que dans l'exemple suivant, l'intention communicative (insinuer) est décelable grâce à des marqueurs tels que le mode conditionnel et le réfutatif " plutôt " qui font système pour mettre en cause la justesse du choix de Vladimir, d'où la réaction métacommunicative de ce dernier :

« Vladimir. - Il a dit devant l'arbre. (*Ils regardent l'arbre*).

Tu en vois d'autres ?

Estragon. - Ce ne serait pas plutôt un arbrisseau.

Vladimir. - Un - (*Il se reprend*). Qu'est-ce que tu veux insinuer, Qu'on s'est trompé d'endroit ? »

(S. Beckett, *En attendant Godot*, p. 17).

Il faudrait pour chaque pièce, même en se limitant aux performatifs explicites et primaries, faire leur relevé et l'on constaterait qu'ils sont omniprésents.

1.2. Des actes littéraires ou dérivés

Cette présence massive des actes de discours est encore plus manifeste dès l'instant où l'on prend conscience que la performativité peut prendre des formes diverses dues à la fois à l'existence d'actes dérivés et au fait que la liste des actes illocutoires est assez indéfiniment extensible.

En effet, il a été diversement démontré que les énoncés actualisés sont très souvent illocutoirement pluriels, au sens où une valeur indirecte peut se superposer (par spécification ou substitution) à la valeur littérale. C'est ainsi qu'une question peut servir de requête ou fonctionner comme une menace.

A Rou dont l'arrivée inopinée le dérange, Vic le presse de s'en aller en lui posant une question : « Tu veux pas aller faire un tour ? »
(X. Durringer, *Une envie de tuer sur le bout de la langue*, p. 69).

GINO. - Vous préférez que je vous mette les poings sur les i ou sur la gueule ?
(X. Durringer, *Une envie de tuer sur le bout de la langue*, p. 34).

Une connaissance du contexte d'énonciation est donc requise pour statuer sur l'intention illocutoire prêtée au personnage, que cette prise de décision soit le fait des personnages, dans le cadre de la dialogie interne ou des lecteurs, récepteurs additionnels. Pour les premiers, cela se traduit par la présence d'échanges au cours desquels se manifestent des décalages interprétatifs, qu'ils aient la forme de malentendus ou de négociations concernant les intentions impliquées.

C'est ainsi que sur la base du conditionnel utilisé par Jeanne, Luc interprète son intervention comme un reproche, ce que Jeanne s'empresse de démentir.

« JEANNE

Tu devrais venir nous voir plus souvent.

LUC

Qu'est-ce que tu veux me faire comprendre ? Que j'aurais dû aller voir Luigi et que je ne l'ai pas encore fait. Je sais. Moi, je ne pars pas. Lui s'en va.

JEANNE

Tu ne pourrais pas être un peu plus simple ? Aller lui parler, passer un peu de temps avec lui. C'est pas si compliqué. Pourquoi est-ce que tu t'imagines que l'on te reproche quelque chose ? Personne ne te reproche rien. »

(E. Durrif, *Tonkin-Alger*, p. 19).

Si l'on admet l'hypothèse proposée par Anscombe (1980) d'une délocutivité généralisée à la base de nombreuses dérivations illocutoires, il convient alors d'étendre la performativité à des phénomènes du type insultes, jurons, interjections, onomatopées, exclamations...) qui abondent dans certains textes dramatiques contemporains. Voir, aussi, l'acte expressif de se plaindre tel qu'il est exprimé dans *Bérénice* par le marqueur " Hélas ".

La liste s'allonge avec les « verbes formulatifs » (pouvoir, vouloir, falloir, devoir...) qui par dérivation permettent à une question d'effectuer une requête ou à une assertion de réaliser une injonction :

« Vladimir.- Qu'est-ce que je disais ? On pourrait reprendre là ?

Estragon. - Quand ? »

(S. Beckett, *En attendant Godot*, 110).

« Vladimir.- [...] Voyons, Gogo, il faut me renvoyer la balle de temps en temps.

Estragon.- J'écoute ; »

(S. Beckett, *En attendant Godot*, 18).

« LEANDRE

Non, Octave, je veux qu'il me confesse lui-même ; tout à l'heure, la perfidie qu'il m'a faite. »

(Molière, *Les Fourberies de Scapin*, Acte II, scène 3)

Et pour finir, je signalerai le fait qu'un acte illocutoire peut être exécuté sans que l'on ait recours au verbal, sous la forme d'un comportement physique tel qu'il est perceptible par le lecteur (mentionné dans une didascalie) ou par le spectateur (geste qu'accomplit l'acteur).

« (CAL (*un doigt sur la bouche*)).- Ne parle pas trop fort, bébé ; il ne serait pas content. » ;

« Bois cela. (*Il lui tend un verre de whisky*) » in *Combat de nègre et de chiens*, p. 89).

Il en va ainsi de la gestualité communicative qui peut permettre de déterminer, par exemple, à l'aide de la prosodie ou d'une mimique, le statut d'un acte de langage réalisé verbalement. C'est ainsi, dans l'exemple suivant, que la didascalie permet d'interpréter la question comme étant en fait un constatif expressif.

« CAL. (*à la table, la tête entre les mains*). - Toubab pauvre bête, pourquoi es-tu parti ? » (*Combat de nègre et de chiens*, p. 18.)

Il en va surtout des comportements ou des gestes qui, dotés d'une valeur illocutoire à part entière, assument pleinement leur rôle d'actes de langage, que ce soit pour saluer, menacer, remercier... Là encore, effet grossissant du théâtre oblige, c'est à l'aide d'un malentendu reposant sur un échange gestuel entre Angélique et son amant, mais que Dandin interprète comme adressé à lui, que ce dernier se ridiculise (*George Dandin*, Acte II, scène II). Certains actes non langagier peuvent servir de macro-acte sur lequel repose l'ensemble de la pièce. C'est ainsi que dans *Combat de nègres et de chiens*, il y a l'insulte initiale accomplie par l'ouvrier noir qui a craché dans la direction de l'ingénieur blanc. Acte qui coûtera la vie à l'ouvrier et sert de déclencheur à toute l'histoire.

« Alors il veut partir ; moi je dis : non tu ne partiras pas. Quitter le chantier une heure avant c'est important, une heure ; si on laisse prendre une heure, il y a l'exemple que cela fait. Comme je te le dis, je dis donc : non. Alors il crache aux pieds, et à deux centimètres c'était sur la chaussure. [...] Moi je flingue un boubou s'il me crache dessus, et j'ai raison, moi, bordel ; et c'est bien grâce à moi qu'ils ne te crachent pas dessus [...] parce qu'à deux centimètres c'était sur notre pied, dix centimètres plus haut, c'était le pantalon, et un peu plus haut on l'avait dans la gueule. » (*Combat de nègre et de chiens*, p. 78.)

2. Actes de langage et exercices de lecture des textes dramatiques

Compte tenu du fait que l'écriture dramatique est particulièrement elliptique, elle nécessite de la part du lecteur des capacités inférentielles et une agilité

interprétative certaines. Il recourt, pour ce faire, à sa compétence linguistique, à ses connaissances encyclopédiques et à sa compréhension de la situation de discours. Afin de ne pas rebuter les élèves, mis en demeure de lire et d'expliquer des textes dramatiques, il convient de leur faire prendre conscience du fait que le statut des personnages et leurs relations sont calculables, inférables, à partir d'indices textuels disséminés dans les dialogues (désignateurs, noms et pronoms d'adresse, actes de langage...).

Tel est le sens des exercices qui suivent. Ils auront été précédés par des activités au cours desquelles on aura défini la notion de verbe " performatif ", pris le temps de leur fournir une typologie simplifiée des actes de langage et de souligner le rôle que ces derniers peuvent jouer dans les interactions verbales entre les personnages : les *assertifs* pour informer sur les lieux ou les événements ; les *directifs* pour agir sur les autres ; les *promissifs* pour faire progresser l'action en s'engageant à faire ; les *expressifs* pour exprimer ses sentiments ; les *déclaratifs* pour structurer les échanges...

Fondamentalement, les exercices dont on trouvera quelques exemples dans les pages qui suivent, ont pour objectif de montrer aux élèves que les personnages dramatiques, au cours de leur feintise de dialogue, utilisent en permanence les mots pour effectuer des actions.

On commence par montrer aux élèves que parler, sous certaines conditions, est un acte qui, comme toute action humaine, implique un agent du dire doté d'intentions, de croyances, de savoirs, de sentiments... On définit ensuite plus précisément la notion de verbe " performatif " puis on recourt à une typologie simplifiée d'actes de langage que l'on classe en fonction de leur direction d'ajustement, c'est-à-dire de la manière dont ils engagent le rapport entre le mot et le monde, selon l'intention communicationnelle du locuteur et le statut de l'interlocuteur. On distingue ainsi les *assertifs* (affirmer, déclarer, rappeler, soutenir, attester...) ; les *directifs* (demander, poser une question, ordonner, exiger, supplier...) ; les *promissifs* (promettre, consentir, s'engager à, menacer, jurer de...) ; les *déclaratifs* (ouvrir ou clore la conversation, renoncer, saluer, abdiquer...) ; les *expressifs* (déplorer, féliciter, s'excuser, remercier, souhaiter...). Dans tous les cas, on souligne le rôle qu'ils peuvent jouer dans les interactions verbales, comme on l'a signalé précédemment.

Actes de parole marqués et non marqués

Les actes de langage qu'effectuent les personnages sont explicitement marqués par le locuteur (performatif, sémantisme du verbe, type de phrase, mode du verbe...) ou soulignés par l'interlocuteur. Il arrive aussi que l'acte de langage soit implicite ou ambigu. Il revient alors au lecteur d'en inférer l'existence à partir du contexte (statut et situation du personnage).

1. Actes de parole marqués par le personnage lui-même

Souligne, dans cet extrait de Taillefer pour Dames les verbes performatifs précisant les actes de parole.

Dans cette scène de réconciliation, Suzanne et Yvonne, respectivement femmes d'Aubin et de Moulineaux, commencent à admettre que leurs maris ne les trompaient pas avec une dénommée Rosa.

SUZANNE, à Aubin. - Comment ; alors tout cela est donc vrai ?

AUBIN. - Mais je te le répète depuis une heure.

SUZANNE. - Ah ! Mon cher Anatole !

AUBIN. - Va, je te pardonne.

YVONNE. - Et moi, me pardonneras-tu ?

MOULINEAUX. - Oh ! Ne me demande pas pardon, ce serait trop !

2. Actes de parole non marqués par le personnage

a) Regarder le contexte

Observe l'échange suivant

YVONNE. - Non ! Je ne te la donnerai pas !

PIERRE. - Je peux passer chez toi.

Réponds aux questions

1) D'après cet échange, quel(s) acte(s) de parole Pierre peut--il réaliser ?

2) Quelle(s) réaction(s) d'Yvonne entend-il provoquer ?

Compare cet échange avec le suivant

YVONNE. - Non ! Je ne te la donnerai pas !

PIERRE. - Je peux passer chez toi.

YVONNE.- Si tu crois que tes menaces me font peur...

Réponds aux questions

1) Peux-tu mieux identifier l'acte de parole de Pierre ? Quel est-il ?

2) Qu'est-ce qui te permet de l'identifier ?

Compare les deux exemples suivants

Exemple 1

L'AMOUREUX. --Je vous prie d'accepter ma demande en mariage.

LA BELLE. - Comment osez-vous ! ?

L'AMOUREUX. - Ne réagissez pas si violemment !

Exemple 2

L'AMOUREUX. - Voulez--vous m'épouser ?

LA BELLE. - Comment osez-vous formuler une telle demande ?

L'AMOUREUX. Ne désapprouvez pas si violemment mes paroles !

Dans lequel de ces exemples le locuteur a-t-il marqué son propre acte de parole ? Dans lequel de ces exemples l'interlocuteur a-t-il défini l'acte de parole de l'autre ?

Complète le constat suivant

Lorsqu'un personnage ne détermine pas explicitement son propre acte de parole, ce dernier peut être défini par _____. Pour cela, il faut examiner le contexte.

b) Ajouter des performatifs

Lorsque les actes de parole ne sont pas marqués, l'une des manières de les identifier est d'ajouter un verbe performatif qui corresponde au contexte.

Exemple

Acte de langage sans verbe performatif

- Voulez-vous m'accorder votre main ?

Ajout de verbe performatif

- Je vous prie de bien vouloir m'accorder votre main.

Il est clair que parfois, le lecteur ou le metteur en scène doivent **recourir à l'interprétation.**

Observe les exemples suivants

Dans le passage suivant de Tailleux pour dames, Aubin croit s'adresser à un docteur, alors qu'en fait son interlocuteur est le domestique, Etienne.

Exemple d'acte de langage sans verbe performatif

Aubin, à Etienne. - Puisque j'étais en bas, je me suis dit : je vais monter pour vous consulter. Figurez-vous que depuis quelque temps, j'ai des saignements de nez et la circulation du sang qui s'arrête.

Même passage avec ajout de verbe performatif

Aubin, à Etienne. - Puisque j'étais en bas, je vous consulte. Il faut que je vous explique que depuis quelque temps, j'ai des saignements de nez et la circulation du sang qui s'arrête.

Ajoute l'un des verbes performatifs suivants dans les espaces préconçus à cette intention dans la suite du dialogue

conseille, préviens, certifie, jure, recommande, affirme, demande, prie, réponds

TEXTE D'ORIGINE	TEXTE AVEC AJOUT DE VERBE
<p>Dans le passage suivant de Tailleur pour dames, Aubin croit s'adresser à un docteur, alors qu'en fait son interlocuteur est le domestique, Etienne.</p> <p>AUBIN, à ETIENNE. - Puisque j'étais en bas, je me suis dit : je vais monter pour vous consulter. Figurez-vous que depuis quelque temps, temps, j'ai des saignements de nez et la circulation du sang qui s'arrête.</p> <p>ETIENNE, après un mouvement d'étonnement. - Parfaitement !... Eh bien ! Mettez la clé de votre salle à manger.</p> <p>AUBIN. - Vous tenez à la salle à manger ?</p> <p>ETIENNE. - Autant que possible, oui. Prenez-la et mettez-la dans le dos.</p> <p>AUBIN. - La salle à manger !... Bigre !...</p> <p>ETIENNE. - Et restez une heure et demie le nez et la bouche plongés, sans les retirer, dans votre cuvette remplie d'eau.</p> <p>AUBIN. - Hein ?... Eh bien ! Et respirer !...</p> <p>ETIENNE. - Oh ! Respirez!... Pourvu que vous restiez le nez et la bouche dans l'eau ! Voilà tout ; et ça guérit... radicalement.</p> <p>AUBIN. - Eh bien ! J'aime mieux autre chose ! Tenez ! Regardez ma langue. Qu'en pensez-vous ?</p> <p>Il s'assied.</p> <p>ETIENNE, s'asseyant à côté de lui. - Peuh la mienne est plus longue.</p> <p>AUBIN. - Ah ! Ça, docteur.</p> <p>ETIENNE. - Je ne suis pas le docteur</p>	<p>Dans le passage suivant de Tailleur pour dames, Aubin croit s'adresser à un docteur, alors qu'en fait son interlocuteur est le domestique, Etienne.</p> <p>AUBIN, à ETIENNE. - Puisque j'étais en bas, je _____. Figurez-vous que depuis quelque temps j'ai des saignements de nez et la circulation du sang qui s'arrête.</p> <p>ETIENNE, après un mouvement d'étonnement. - Parfaitement !Eh bien ! Mettez la clé de votre salle à manger.</p> <p>AUBIN. --Je vous _____ si vous tenez à la salle à manger.</p> <p>ETIENNE. - Je vous _____ qu'autant que possible, oui. Je vous _____ de la prendre et de la mettre dans le dos.</p> <p>AUBIN. - La salle à manger !... Bigre !...</p> <p>ETIENNE. - Et je vous _____ de rester une heure et demie le nez et la bouche plongés, sans les retirer, dans votre cuvette remplie d'eau.</p> <p>AUBIN. - Hein ?... Eh bien ! Et respirer !...</p> <p>ETIENNE. - Oh ! Respirez !... Pourvu que vous restiez le nez et la bouche dans l'eau ! Voilà tout ; et je vous _____ que ça guérit... radicalement.</p> <p>AUBIN. - Eh bien ! Je vous _____ que j'aime mieux autre chose ! Tenez ! Je vous _____ de regarder ma langue. Qu'en pensez-vous ?</p> <p>Il s'assied.</p> <p>ETIENNE, s'asseyant à côté de lui. - Peuh ! Je vous _____ que la mienne est plus longue.</p> <p>AUBIN. - Ah ! Ça, docteur.</p> <p>ÉTIENNE. - Je vous _____ que je ne suis pas le docteur.</p>

c) Recourir aux didascalies

Lorsque les actes de parole ne sont pas marqués, observer les didascalies peut permettre de mieux déterminer l'acte de parole.

Observe les didascalies de l'extrait suivant

Slim a " emprunté " la voiture de Lugano, l'amant de sa mère, sans sa permission. Ce dernier l'a appris et arrive fâché.

SLIM. - Ben tu vois, heureusement qu'y a ma mère, tu prends ma mère, je prends ta bagnole.

LUGANO, *s'avançant vers Slim, levant le bras d'un geste menaçant.* - Tu mériterais que je te foute sur la gueule.

SLIM, *reculant, ses mains en garde devant son visage.* - Pas devant une demoiselle, y a une demoiselle là.

D'après Xavier Durringer, *Une petite entaille*

Réponds aux questions

- 1) Quel acte de parole Lugano a-t-il effectué ?
- 2) Quels indices te permettent-ils de répondre ?
- 3) Où se situent-ils dans le texte ?

Ajoute les didascalies suivantes, données dans le désordre, et qui peuvent éclairer l'interprétation de l'acte de parole réalisé dans la réplique

Questionnant Marcelle / s'offusquant / sur le ton du conseil / s'indignant / rompant le silence / déclarant sa flamme / lui répondant vivement / sollicitant son approbation / menaçant dans le vide le mari absent.

MARCELLE, après une dispute avec son mari à laquelle a assisté l'ami de la famille, M. Pinglet, se retrouve seule avec ce dernier.

MARCELLE, *assise sur le canapé*, (_____), *furieuse*. - *Eh bien, voilà ! Voyez comment il me parle, mon mari ! Voilà comment il me parle !* (_____) Ah ! C'est trop fort !

PINGLET *hésite, puis brusquement*, (_____). - Marcelle ! Marcelle je t'aime !

MARCELLE, (_____) *se lève vivement*. - Hein !...

PINGLET. - Ah ! Non, non ! Il est trop bête ! Il est trop bête ! (_____) Vous êtes témoin, n'est-ce pas, que je lui ai dit tout ce qu'il y avait à lui dire ?... J'ai bien rempli mon devoir d'ami ?

MARCELLE, (_____) . - Oui !

PINGLET. - Je lui ai dit qu'il faisait une bêtise !... Il s'entête à la faire !... (_____)

Eh bien ! Tant pis pour lui !... Je ne retiens qu'une chose : c'est que, quand vous l'avez menacé de prendre un consolateur, il vous a répondu : prenez-le ! (_____)

Eh bien, si vous avez un peu de caractère, vous devez le prendre, ce consolateur. Ah ! Mais...

MARCELLE. - Oui !... Vous avez raison !

PINGLET. - Et ne dites pas que n'avez personne sous la main, (_____) je suis là, moi !

MARCELLE. - Vous ?

PINGLET. - Oui, moi !

Feydeau, *L'Hôtel du libre échange*

3. Actes de parole et statut des personnages

Lis l'extrait suivant :

A quoi voit-on, dans la scène suivante, qui est le maître et qui est le valet ? Relève tous les indices, et en particulier les actes de parole qui indiquent qui est le maître et qui est le valet.

HARPAGON. - Hors d'ici tout à l'heure, et qu'on ne réplique pas. Allons, que l'on détale de chez moi, maître juré filou, vrai gibier de potence.

LA FLECHE, *à part*. - Je n'ai jamais rien vu de si méchant que ce maudit vieillard et je pense, sauf correction, qu'il a le diable au corps.

HARPAGON. - Tu murmures entre tes dents !

LA FLECHE. - Pourquoi me chassez-vous ?

HARPAGON. - C'est bien à toi, pendard, à me demander des raisons ! Sors vite que je t'assomme.

Molière, *L'Avare*, Acte 1, scène 3.

Imagine Harpagon, infirme, faible, dépendant de ses valets.

Réécris la scène 1 de l'acte III de *l'Avare* (depuis " HARPAGON.- Allons, venez ça tous, que je vous distribue mes ordres [...] " à " HARPAGON.- (... présentez toujours le devant au monde. "

N'oublie pas d'indiquer, en particulier par des actes de parole, l'état d'Harpagon.

Conclusion

La notion d'acte de langage, comme j'ai essayé de le montrer, me semble pertinente pour rendre compte linguistiquement du fonctionnement des dialogues dramatiques tels qu'ils relèvent d'une textualité particulièrement narcotisée au regard des fictions romanesques. Cet état de fait explique la pluralité des parcours isotopiques qu'autorise un même texte et favorise l'existence de ces abductions créatives que sont les mises en scène.

C'est pourquoi, afin de faire comprendre aux élèves les raisons de la variabilité des mises en scène et de les exercer à cette méta-lecture des textes dramatiques exigée par l'institution scolaire, j'ai proposé des activités susceptibles de développer leur capacité inférentielle et interprétative.

Bibliographie

- Anscombe, J.-C., « Voulez-vous dériver avec moi ? », *Communications*, n° 30, 1980, 61-123.
- Austin., *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970 (1^{re} édition, 1962).
- Berrendonner, A., (1981) : *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Editions de Minuit.
- De Fornel, M., « Sémantique du prototype et analyse de conversation », *Cahiers de linguistique française*, n° 11, Université de Genève, 1990, 159-178.
- Ducrot, O., *Les mots du discours*, Paris, 1980, Minuit.
- Ducrot, O., *Le dire et le dit*, Paris, 1984, Minuit.
- Gardiner, A.-H., *Langage et acte de langage. Aux sources de la pragmatique*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1989.
- Genette, G., « Les actes de fiction » in *Fiction et diction*, Paris, 1991, Seuil.
- Grice, H.-P., « Logique et conversation », *Communications*, n° 30, 57-72, 1979, 1^{re} édition, 1975.
- Jeanneret, Th., *La coénonciation en français*, Peter Lang, 1999.
- Kerbrat-Orecchioni, C., *Les interactions verbales*, Tome 1, Paris, 1990, A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C., *Les actes de langage*, Paris, A. Colin, 2008.
- Laillou Savona, J., « Narration et actes de parole dans le texte dramatique », *Etudes littéraires*, Volume 13, n° 3, Presses universitaires de Laval, 1980, 471-493.
- Petitjean, A., « Statut de l'énonciateur et des destinataires des didascalies », journée d'études de Dijon, déc. 2008, (à par.).

Recanati, F., *Les énoncés performatifs*, Paris, Editions de Minuit, 1981.

Roulet, E., « Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation », *Etudes de linguistique appliquée*, n° 44, 1981, 7-39.

Searle, J.-R., *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972 (1^{re} édition, 1969).

Searle, J.-R., « Le statut logique du discours de la fiction » in *Sens et expression*, Paris, Minuit, 1982, 1^{re} édition 1979.

Urmson, J.-O., « Some questions concerning validity », 1953, repris dans Flew (ed.), *Essays in Conceptual Analysis*, London, 1956.

Vanderveken., *Les actes de discours*, Liège, Mardaga, 1988.

Vernant, D., *Du discours à l'action*, Paris, PUF, 1997.

Œuvres

Beckett, S., *En attendant Godot*, Minuit.

Durrif, E., *Tonkin-Alger*, Théâtre.

Durringer, X., *Une envie de tuer sur le bout de la langue*.

Durringer, X., *Chroniques*, Editions théâtrales.

Feydeau, *L'Hôtel du libre échange*.

Feydeau, *Tailleur pour dames*, collection Garnier.

Koltès, B.-M., *Le Retour au désert*.

Koltès, B.-M., *Combat de nègre et de chiens*, Minuit.

Marivaux, *La fausse suivante*.

Marivaux, *La Mère confidente* Garnier.

Molière, *Les Fourberies de Scapin*.

Molière *L'Avare*, La Pléiade.